



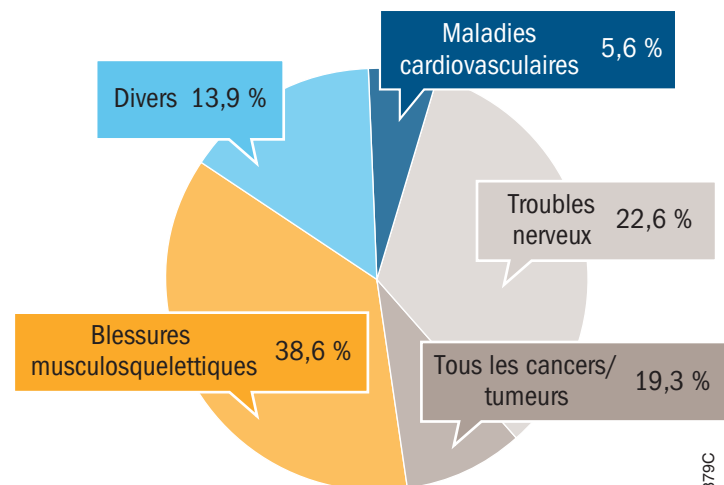
Un aperçu des demandes de règlement d'assurance invalidité

Un régime d'assurance invalidité peut fournir une protection complète en matière de remplacement du revenu. Les statistiques et les exemples suivants relatifs aux demandes de règlement payées par la Canada-Vie^{MC} illustrent clairement comment l'invalidité peut frapper n'importe qui, quel que soit son âge, son sexe ou sa profession. Si vous deveniez invalide et incapable de gagner un revenu, est-ce que vous et votre famille pourriez tenir le coup?

Causes fréquentes des demandes de règlement

Plus des trois quarts des demandes de règlement en cours sont attribuables aux blessures musculosquelettiques (comme les fractures, les blessures liées à une chute, les luxations et les entorses), aux troubles nerveux (comme la dépression et l'anxiété) et au cancer. Le graphique ci-contre présente les causes à l'origine des demandes de règlement d'assurance invalidité remboursées par la Canada-Vie d'après les demandes de règlement en cours en 2016.

Source : Demandes de règlement, Protection du vivant, Canada-Vie, 2016



FB8-1879C

Notre approche personnalisée fait toute la différence

S'appuyant sur des spécialistes des demandes de règlement chevronnés et qualifiés, la Canada-Vie s'engage à payer les prestations admissibles promptement et avec exactitude. Nos spécialistes ont à cœur d'offrir un service à la clientèle exceptionnel, de traiter tous les clients avec dignité et d'évaluer les demandes de règlement efficacement.

En 2016, la Canada-Vie a versé plus de 40,3 millions de dollars en prestations d'assurance invalidité individuelle¹

¹ Gestion financière, Protection du vivant, Canada-Vie, 2016.

Exemples de prestations d'assurance invalidité versées par la Canada-Vie

Âge à la présentation de la demande de règlement	Profession	Cause de l'invalidité	Période durant laquelle l'assuré a touché des prestations	Délai de carence (en jours)	Période d'indemnisation	Sexe	Prestation mensuelle	Total des prestations reçues depuis la présentation de la demande de règlement+
34	Superviseur de champ de pétrole	Chirurgies de genoux	2,5 ans	90	Jusqu'à 65 ans	M	3 500 \$	105 000 \$
39	Expert-conseil en informatique	Trouble bipolaire	9 ans	90	Jusqu'à 65 ans	M	3 600 \$	388 800 \$
39	Dentiste	Cancer du sein	10 ans	90	Jusqu'à 65 ans	F	1 200 \$	144 000 \$
44	Cadre d'entreprise	Névrite optique	21 ans	30	La vie durant	M	2 550 \$	642 600 \$
45	Comptable**	Syndrome d'Asperger	22 ans	30	La vie durant***	M	1 684 \$	650 000 \$
45	Médecin	Sclérose en plaques	5 ans	30	Jusqu'à 65 ans	F	2 000 \$	120 000 \$
48	Ingénieur	Cancer du cerveau	2 ans	90	5 ans	M	1 500 \$	36 000 \$
50	Dentiste	Accident de véhicule motorisé	4 ans	90	Jusqu'à 65 ans	M	6 500 \$	312 000 \$
50	Médecin	Lymphome	5,5 ans	90	Jusqu'à 65 ans	M	7 750 \$	511 500 \$
53	Dentiste*	Dépression	9 ans	90	Jusqu'à 65 ans	M	5 000 \$	590 000 \$
56	Mécanicien	Laminectomie	2,5 ans	120	Jusqu'à 65 ans	M	1 500 \$	45 000 \$
57	Agente immobilière	Cancer du sein métastatique	3,2 ans	120	Jusqu'à 65 ans	F	2 000 \$	76 933 \$
58	Propriétaire/gérant d'un entrepôt	Chorée de Huntington	1,5 an	180	Jusqu'à 65 ans	M	3 000 \$	54 000 \$
59	Promoteur immobilier	Blépharospasme	5 ans	180	Jusqu'à 65 ans	F	3 000 \$	180 000 \$

+ Montant approximatif ne comprenant pas l'indexation, le cas échéant

* Le demandeur possède une profession et reçoit le plein montant des prestations alors qu'il exerce une autre profession

** Le demandeur reçoit des prestations aux termes de l'avenant Rente viagère en cas d'accident et Rente viagère décroissante en cas de maladie

*** Présomption d'invalidité

Du début à la fin, vous êtes entre bonnes mains lorsque vous présentez une demande de règlement

Subir une perte de revenu alors que l'on se rétablit d'une invalidité peut s'avérer éprouvant, mais recevoir votre prestation d'assurance ne devrait pas l'être. Nos spécialistes des demandes de règlement vous accompagneront, du début à la fin.

Pour de plus amples renseignements sur la Canada-Vie et ses produits, consultez le site à l'adresse canadavie.com. Pour en apprendre davantage sur la façon dont l'assurance invalidité peut répondre à vos besoins, demandez à votre conseiller de vous fournir une illustration.

Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective / en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs.

Ensemble, on va plus loin^{MC}

